



N°41
10/12/2021



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de levée à tallage.
- **Pucerons** : présents dans les parcelles, mais activité en diminution.
- **Limaces** : vigilance sur les derniers semis.
- **Cicadelles** : les températures basses ne sont pas favorables à leur activité.

Céréales à paille

• Stades phénologiques

Les stades observés dans les parcelles sont :

- Pour les orges : 3 feuilles étalées à début tallage (BBCH13 à 21).
- Pour les blés : levée à début tallage (BBCH10 à 21).

Les levées se sont déroulées dans de bonnes conditions et les parcelles sont homogènes et saines. Des irrégularités de stades sont tout de même observées sur les parcelles au sol motteux.

• Pucerons vecteurs de viroses (*Sitobion avenae*, *Rhopalosiphum padii*, *Metopolophium dirrhodum*)

Rappel : les pièges pucerons permettent de surveiller les vols des pucerons, mais ils ne permettent pas de connaître le taux d'infestation d'une parcelle. Il est indispensable de faire des observations (comptage des plants infestés) directement au champ avant toute intervention.

Localisation des pièges pucerons/cicadelles du réseau Vigie Virose® :

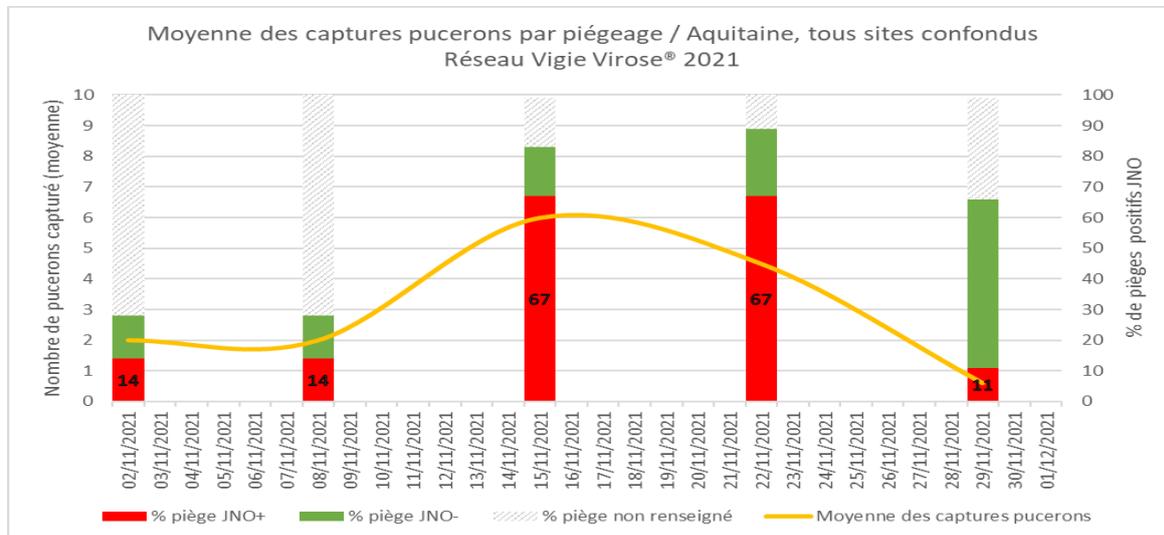
- Sur blé : Bergerac (24), Idron-Ousse-Sendets (64), Cestas (33), Casseuil (33), Flaujagues (33).
- Sur orge : Saint Cernin de Labarde (24), Castétis (64), Lüe (40), Brannens (33).

Vol des pucerons :

Le réseau de pièges Vigie Virose® montre une activité de vol des pucerons en baisse depuis l'arrivée des pluies. D'après les résultats du piégeage, le pic de vol des pucerons s'est situé autour de la mi-novembre avec également la présence de pucerons virulifères sur cette période.

Présence des pucerons dans les parcelles :

Actuellement, dans les parcelles de notre réseau et principalement sur orge, des pucerons sont observés depuis début novembre toujours en deçà du seuil indicatif de risque dans notre réseau, mais avec une présence qui se prolonge dans le temps.



Période de risque : dès la levée (BBCH 09) jusqu'à fin tallage.

Observations : pucerons à observer sur 10 plantes consécutives à 5 endroits différents de la parcelle :

- Dès la levée.
- Par beau temps, au moment où les températures sont les plus élevées (fin de matinée et début d'après-midi). Si les observations se font dans des conditions moins favorables, bien regarder au pied du feuillage, dans les replis des feuilles, pour ne pas sous-estimer le risque.
- Faire des observations sur les zones les plus à risque : zones abritées, bandes enherbées, jachères, maïs.
- Vérifier également la présence d'auxiliaires : une forte présence d'auxiliaires peut détruire de façon significative les populations de pucerons.

En complément, des pièges jaunes (plaques engluées ou cuvette jaune) peuvent être également mis en place dans les parcelles, pour permettre le suivi des vols.

Attention : le piégeage doit absolument être couplé à des observations directes dans les parcelles : il n'a pas été établi de corrélation directe entre pucerons piégés et population présente dans le champ. Le piégeage permet seulement de détecter les vols de pucerons.

Seuil indicatif de risque : 10 % des plantes colonisées par des pucerons ou présence de pucerons relevée pendant 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque

Les températures et les pluies ne sont pas favorables à l'activité des pucerons actuellement et surtout à leur vol. Des contaminations peuvent encore intervenir, mais ce sont les contaminations les plus précoces et une présence prolongée des pucerons sur les parcelles qui augmentent le risque de voir apparaître des symptômes de JNO au printemps de façon préjudiciable.

Pour les semis plus tardifs (fin novembre/décembre), le risque est plus faible.

Rappel : les céréales infectées par des viroses transmises par les pucerons à l'automne ne montreront des symptômes qu'au printemps. Une fois les symptômes présents aucune méthode de lutte n'existe.

 **Consultez la fiche « [Pucerons des céréales](#) » du Guide de l'Observateur**

 **Consultez la fiche « [Jaunisse nanisante de l'orge](#) » du Guide de l'Observateur**

Méthodes alternatives :

- Utiliser des variétés tolérantes lorsqu'elles existent
- Privilégier des semis plus tardifs



Attention résistance

Au Royaume-Uni des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille de Pyréthrinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• **Limaces**

Des dégâts sont signalés sur le département du Lot-et-Garonne et de la Gironde (10 à 15 % de pertes de pieds).

Période à risque : du semis à 3-4 feuilles (BBCH 00 à 13-14).

Seuil indicatif de risque :

- Avec piégeage : à partir de 20 limaces piégées par m² en une nuit (sans appât), le risque est élevé.
- Sans piégeage : 20 % des feuilles attaquées.

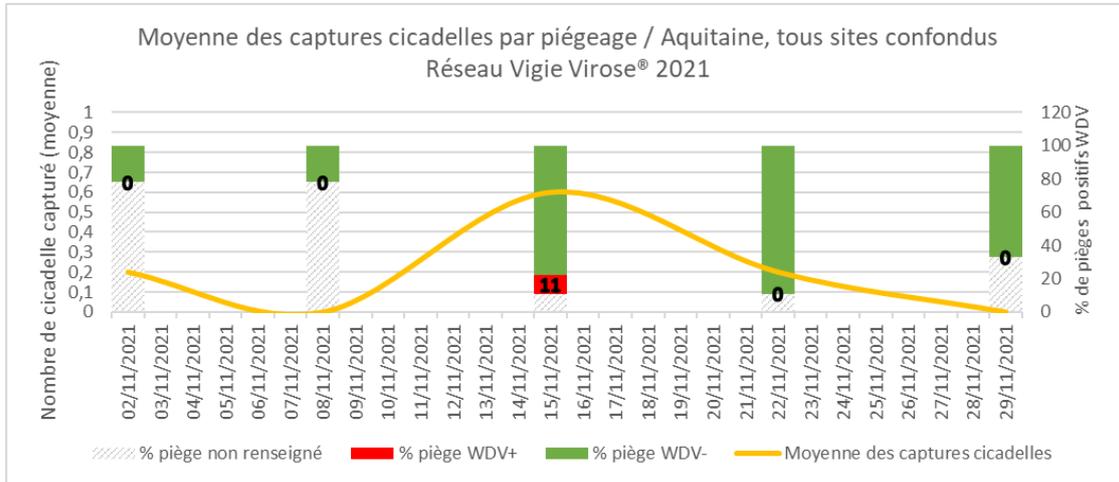
Évaluation du risque :

Les températures actuellement peu élevées sont un facteur limitant pour les limaces. En cas de redoux, les derniers semis seront à surveiller attentivement et en particulier les semis les plus à risque (sols motteux, caillouteux, précédent colza...).

Le risque limace est un risque fortement lié à la parcelle et sa gestion est donc à adapter en fonction de l'historique de celle-ci et des facteurs agronomiques favorisant.

• **Cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs (*Psammotettix alienus*)**

Les captures de cicadelles sont très faibles depuis le début de la campagne sur le réseau de pièges Vigie Virose® (< 1 cicadelle piégée en moyenne), bien largement en dessous du seuil indicatif de risque. Un « pic » d'activité a été enregistré à la mi-novembre, avec la présence de cicadelles porteuses du virus de la maladie des pieds chétifs (WDV) en Gironde (secteur Langon). Depuis la mi-novembre, plus aucune capture de cicadelle n'a eu lieu sur le réseau de pièges.



Période de risque : de levée à 3 feuilles (BBCH 09 à 13).

Seuil indicatif de risque :

- Par piégeage (plaque engluée jaune) : au-delà de 30 captures hebdomadaires, risque élevé.
- Sans piégeage (observation directe en parcelle lors de journée chaude, ensoleillée et sans vent) : si sur 5 endroits de la parcelle au moins 5 cicadelles sont observées, le risque est élevé.

Évaluation du risque :

Risque faible.

Les conditions climatiques sont défavorables à l'activité des cicadelles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".